

S. Denis.

dans le Livre des noms divins chap. 3. d'une ancre qui nous attire à elle, plutôt que nous ne l'attririons à nous, que saint Clement d'Alexandrie semble avoir prisé de saint Denis. Enfin Nicephore dit, que Juvenal Evêque de Jerusalem, qui assista au Concile de Chalcedoine, répondit à Pulcherie sur le sujet du Sepulcre, & de la mort de la Vierge, en se servant des termes de saint Denis. Toutes ces raisons semblent prouver, que les Livres de la Hierarchie, & des noms divins sont de Saint Denis, ou du moins qu'ils sont plus anciens, que le quatrième siecle de l'Eglise.

Mais si l'on examine ces objections, on trouvera, qu'elles sont toutes tres-foibles. Car 1. nous ne devons pas croire sur le témoignage d'Anastase, & de Maxime, que Denis d'Alexandrie disciple d'Origenes ait composé des Scholies sur saint Denis l'Areopagite, puisqu'Eusebe, & saint Jerome, qui ont fait le Catalogue des ouvrages de ce Saint, n'ont fait aucune mention de ces Scholies, il faut donc que ce soit un autre Denis d'Alexandrie, ou que quelque Grec eût supposé sous le nom de Denis d'Alexandrie des Scholies sur les Livres attribuez à Denis l'Areopagite.

2. L'on allegue mal à propos sous le nom de saint Athanase les questions à Antiochus, & sous celui d'Origenes les Homelies sur differens endroits du Nouveau Testament, parce qu'il est certain, que ces ouvrages ne sont ni de saint Athanase, ni d'Origenes comme tout le monde en convient. 3. Saint Gregoire de Nazianze ne cite point saint Denis par son nom. Elie de Crete croit, que c'est saint Athanase qu'il designe, & en effet le passage cité par saint Gregoire de Nazianze touchant le *Sandus* se trouve mot pour mot dans une Homelie de saint Athanase, qui aiant vécu avant saint Gregoire de Nazianze a pu être cité par ce dernier. 4. Le Sermon qu'on cite sous le nom de saint Chrysofome n'est pas apparemment de ce Pere, mais de Jean le Jeuneur Patriarche de Constantinople, & quand il seroit du premier il n'y est point parlé des écrits de saint Denis, mais il y est loué simplement comme un grand Saint. Enfin il y a plus d'apparence, que l'Auteur des noms divins a pris la comparaison de saint Clement d'Alexandrie, qu'il cite en un autre endroit, que saint Clement ne l'ait prisé de l'Auteur du Livre des noms divins.

Pour ce qui est de l'autorité de Nicephore, & des autres nouveaux, elle ne prouve rien autre chose, sinon que de leur temps ces Livres étoient attribuez à saint Denis l'Areopagite, & c'est ce dont on convient: car depuis que ces Livres pa-

rent au commencement du sixième siecle, ils acquirent en peu de temps beaucoup de credit, & d'autorité. Saint Ephrem les cita dans un traité composé pour la défense du Synode de Chalcedoine. Le Moine Jobius, André de Cesarée, Leontius, Anastase Sinaité, Suidas, Nicephore, & plusieurs autres nouveaux Grecs en parlent avec honneur, & enfin Jean de Scythople, Maxime, & Pachimere firent des Commentaires sur cet Auteur. Parmi les Latins saint Gregoire le Grand l'a cité avec éloge, Jean Scot Erigene l'a traduit en Latin, & Anastase le Bibliothecaire envoya cette traduction à Charles le Chauve avec une Preface, & des Notes. L'autorité de ces nouveaux Auteurs est de peu de consequence sur cette matiere, & prouve seulement, que ces Livres passoient de leur temps pour être de saint Denis l'Areopagite; au contraire les raisons que nous avons apportées doivent convaincre tous ceux qui seront de bonne foi, qu'ils avoient été supposés vers la fin du cinquième siecle de l'Eglise, ou au commencement du sixième; car on ne peut pas sçavoir précisément le temps, auquel ils ont paru: mais il est certain, qu'ils sont écrits depuis le quatrième siecle, & avant que le sixième fût avancé. On ne peut pas dire, que ce soit le hazard qui ait fait attribuer à saint Denis l'Areopagite les ouvrages d'un autre Denis, étant constant comme il est, que l'Auteur de ces Livres affecte de paroître avoir vécu du temps des Apôtres.

Voici le Catalogue des ouvrages qui sont supposés sous le nom de Denis l'Areopagite. Un Livre de la Hierarchie celeste, un de la Hierarchie Ecclesiastique, & un des noms Divins, un Traité de la Theologie mystique, & dix Lettres, dont les quatre premieres sont écrites au Moine Caius, la 5. à Dorothee, la 6. au Prêtre Sosipatre, la 7. à l'Evêque Polycarpe, la 8. au Moine Demophile, la 9. à l'Evêque Tite, la 10. à saint Jean. Tous ces ouvrages sont d'un même Auteur, qui en avoit composé quelques autres qu'il cite, comme un Livre de la Theologie Symbolique, un livre de l'Ame, *g* un des Hymnes divins, *b* des Instructions de Theologie, un Traité du Juste Jugement de Dieu, *i* & un des choses qu'on connoît par intelligence, & de celles qu'on aperçoit par les sens *t*: mais ces ouvrages sont perdus. Les autres ont été imprimés plusieurs fois en Grec, & en Latin séparément, *l* & ont été donnez en Grec, & en Latin par Lanselius à Paris l'an 1615. & depuis à Anvers en 1634. & à Paris en 1644. par les soins du Jesuite Corderius, avec les Commentaires de Pachimere, & de Maxime.